



Paris, le 28 novembre 2014.

Déclaration préalable au CHSCT-C du 28 novembre 2014

Bonne nouvelle ! Nous avons un pied dans le troisième millénaire mais...

De la pénibilité au travail,

Nous héritons du réseau historique avec ses ouvrages remarquables tels le pont canal de Briare, le Canal du Midi ; du réseau utilitaire accompagnant l'industrialisation naissante du XIX^e siècle et des ouvrages modernes des voies d'eau à grand gabarit et des écluses aux caractéristiques étonnantes...

Trop souvent, le manque de moyens essentiellement financiers nous amène à constater un état quasi vétuste sur des portions de plus en plus importantes du réseau. Des réparations à incidence financière minimale le plus souvent liée à des contraintes de planning serré nous font intervenir en urgence sur des chantiers aux accès peut-être acceptables jadis mais plus du tout conformes aux exigences actuelles !

Des risques psychosociaux,

Longtemps préservé de ce fléau, l'évolution des conditions de travail, l'arrivée de nouvelles contraintes, la baisse des effectifs et l'aspect catastrophique de la pyramide des âges nous obligent de constater un inquiétant accroissement de problèmes qu'il faut bien classer dans des pathologies liées au mental et au psychique.

Démunis devant notre évidente incompétence à détecter les signes annonciateurs, nous devons d'urgence acquérir un minimum de savoir faire et apprendre les mesures efficaces à appliquer dès l'apparition des premiers signes de décrochage des agents.

Nous cesserons de considérer ces deux points réglés avec satisfaction quand nous aurons décidés ensembles de tourner la dernière page de Germinal.

Question d'actualité ,

Force Ouvrière ne terminera pas cette déclaration sans évoquer les propos de Madame la ministre de la Fonction publique le 26 novembre 2014 qui annonce la prise en compte du risque amiante au sein de ses services ; normal ! le législateur a bien, prévu que les Lois traitant de l'hygiène, de la sécurité et des conditions de travail s'appliquent au public et au privé sans discrimination.

Les élus **Force Ouvrière**

Le 4 décembre 2014



Votez Force Ouvrière